
Le 05-05-2020

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Joël Perichaud, secrétaire national du Parti de la démondialisation chargé des relations internationales était invité par RT à propos du traité UE/Mexique

Le 5 mai 2020

Rien n'arrête l'Union européenne. En pleine pandémie, au moment où les gouvernements promettent, la main sur le cœur, que « *rien ne sera comme avant* » et qu'il y aura « *un monde d'après* », l'Union européenne, bras armé du néolibéralisme sur notre continent, continue le "business as usual".

Elle a conclu un « accord de principe » de libre-échange avec le Mexique. Il a été signé après l'entrée en vigueur (provisoire) du CETA, de ceux avec le Viêt Nam (20 juin 2019), le Japon (entré en vigueur le 1^{er} février 2019), Singapour (19 octobre 2018), le MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay - 28 juin 2019)... Et ce n'est pas fini. D'autres accords sont en cours de négociation avec le Chili, l'Australie et Nouvelle-Zélande.

D'où le cri de victoire du commissaire au Commerce de l'UE, l'Irlandais Phil Hogan, qui a mis la pression sur ses services pour boucler des accords en pleine pandémie. Phil Hogan a défendu une nouvelle fois (cf. *Financial Times* du 23 avril) les vertus du libre-échange : « *L'autonomie stratégique ne signifie pas que nous devons faire de l'auto-suffisance notre objectif.* » Et d'insister : « *Étant donné la complexité des chaînes d'approvisionnement de l'Union européenne, ce serait un objectif impossible à atteindre* ».

Bien entendu, les délégations du PPE (dont LR) et Renew (dont Renaissance - LREM) au Parlement européen, se sont félicités de cet accord, y voyant une « *lueur d'espoir* » dans la crise en cours. Foutaise des discours officiels sur un pseudo "monde d'après où rien ne sera comme avant". Car comme d'habitude les citoyens ne sont pas consultés !

Pour aller plus loin : [La Charte de La Havane contre les traités de libre-échange](#)

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire